

## *Agro-industrie et développement rural au Gabon : une contradiction ?*

### RÉSUMÉ

*L'agriculture gabonaise reste le point faible d'une économie dominée par l'extraction minière. Longtemps laissée pour compte, elle n'a été reconnue comme une priorité nationale que depuis 1975 : les revenus pétroliers ont alors permis à l'État d'investir dans le secteur agricole. Mais les investissements ont surtout bénéficié à l'agro-industrie, au détriment du développement rural et des cultures vivrières. Tandis que se mettent en place des projets coûteux et à la rentabilité incertaine, l'économie paysanne, affaiblie par l'exode des jeunes et handicapée par l'isolement des villages, n'est toujours pas en mesure de répondre aux besoins du marché urbain. Un obstacle majeur à son développement tient à l'inorganisation du commerce et des transports : c'est à leur amélioration — en particulier à celle des routes — que devrait aller, selon l'auteur, la priorité des investissements.*

### ABSTRACT

*In Gabon, agriculture remains the weak point of an economy based on mining. It has been neglected for a long time and has been given priority on a national level only since 1975 : therefore, oil revenues allowed the state to make investments into the agricultural sector. But investments were made mainly in agro-industry to the detriment of the rural development and food crops. While expensive and unprofitable projects are under way, the country economy which is weakened by the emigration of the young population and the distance between villages is still unable to meet the requirements of the urban market. Its development is hampered mainly by the lack of organization in trade and transport. The author thinks that investments should aim mainly at improving transport and especially roads.*

Dire que l'agriculture gabonaise connaît de sérieuses difficultés n'est pas un jugement polémique, mais un constat établi par les autorités gabonaises elles-mêmes qui reconnaissent volontiers qu'elle est le « talon d'Achille » d'une économie trop exclusivement dominée par l'activité extractive. Manganèse, uranium, pétrole surtout, ont transformé l'ancienne colonie vouée à l'exploitation forestière en un de ces eldorado brusquement enrichi par l'or noir. Au cours des dix dernières années, l'effet pétrolier a bouleversé l'économie et la société. La croissance minière, l'urbanisation

accélérée, les grands travaux de remodelage de l'espace sous l'action sans cesse renforcée de l'État, ont mis en relief le délabrement d'une agriculture trop longtemps laissée pour compte<sup>1</sup>.

Un ensemble de causes structurelles et conjoncturelles ajoutent leurs effets pour expliquer la crise du secteur agricole. Dans le contexte socio-culturel du Gabon, les choses de la terre n'ont jamais suscité beaucoup de passion pour les hommes ; ils sont restés attachés au modèle valorisant du chasseur, abandonnant aux femmes la plus grande part des travaux agricoles, les assujettissant à la quotidienneté de leur fonction nourricière. L'exploitation coloniale, la pénétration croissante du système capitaliste de production et d'échange, la manne pétrolière enfin avec les désirs d'enrichissement qu'elle a suscités, tout a contribué à relâcher les liens ténus unissant l'homme à la terre. L'archaïsme des techniques de production agricole, l'isolement des villages demeurés à l'écart des circuits de l'argent, sont apparus insupportables à la fraction jeune de la population, le départ vers les chantiers, les mines, les villes représentant le seul moyen de pénétrer dans le présent, de devenir acteur du renouveau social.

En une vingtaine d'années, la moitié de la population a réalisé son transfert du village à la ville. Dans le même temps la productivité de l'agriculture n'a connu aucun progrès sensible, de sorte que le support alimentaire national est de plus en plus étroit. Nous avons établi, sur la base de données de 1977 une équation montrant que la valeur des biens alimentaires importés était équivalente à la valeur de la production vivrière intérieure. Il n'y a pas eu depuis d'inversion de tendance ; bien au contraire l'importation alimentaire a continué sa courbe ascendante : 4,7 milliards en 1970<sup>2</sup>, 20 milliards en 1977, 27 milliards en 1980<sup>3</sup>. Encore ne s'agit-il là que des importations hors UDEAC. En comparaison avec ces chiffres, le troisième Plan de Développement (1976-1980) estime la valeur ajoutée du secteur agricole à 15 milliards : la dépendance alimentaire est bien réelle et préoccupante. Les difficultés périodiques pour se procurer des vivres locaux, la place croissante du pain dans l'alimentation, l'apparition de supermarchés dépendant des multinationales de la distribution tel que le groupe SCOA, autant de signes révélateurs de l'inadéquation de la production vivrière aux besoins du marché urbain. Sans doute les excédents de la balance commerciale couvrent-ils sans peine ces importations de vivres (en 1980 : exp. 524 milliards dont 407 pour les hydrocarbures ; imp. 142 milliards) mais l'évolution tendantiellement à la baisse de la production pétrolière et l'incertitude planant sur les cours n'excluent pas des lendemains qui déchantent. Les pouvoirs publics ont pris conscience, tardivement il est vrai, de la gravité à long terme d'un déclin de l'agriculture dont les discours font depuis quelques années « la priorité des priorités ».

### **COMMENT PRÉPARER L'APRÈS-PÉTROLE**

Dans une stratégie à long terme du développement, « l'après-pétrole » préoccupe à juste titre les responsables gabonais, puisque l'hypothèse retenue est celle d'un épuisement des réserves d'hydrocarbure d'ici à la fin du siècle. La question agricole s'inscrit dans ce contexte d'incertitudes d'une économie trop exclusivement basée sur l'exploitation de ressources non renouvelables. Le Plan intérimaire 1980-82 proclame sans ambiguïté que « le développement agricole et rural restera la priorité des priorités ». Mais il faut aller au-delà des déclarations d'intention et s'interroger sur les

---

1. R. FOURTIER : *La crise de l'agriculture dans un État minier : le Gabon Études rurales, janv.-mars 1980.*

2. *Étude du commerce réel au Gabon de 1964 à 1970. Libreville, Ministère du Plan.*

3. *Statistiques du commerce extérieur. Direction générale des douanes. Libreville.*

moyens effectivement mis en œuvre pour promouvoir une politique de développement — et quelle politique ? Que recouvre cette volonté déclarée de développement « agricole » et « rural » ? comment l'argent du pétrole est-il utilisé pour vivifier un secteur d'activité jusqu'alors négligé sinon à l'abandon ?

De grands projets ont vu le jour depuis 1975 ; des blocs de culture industrielle de plusieurs milliers d'hectares ont, ici et là, bouleversé le paysage, mais le panorama de l'économie villageoise n'a guère été touché par le progrès. En réalité, sous le label du développement de l'agriculture c'est l'agro-industrie qui a fait une entrée en force au Gabon, tandis que les actions en faveur d'une promotion de la paysannerie tardent à se mettre en place. A coup d'investissements massifs, de technologie et d'encadrement étrangers, des « projets » sortent de terre. Mais qu'advient-il pendant ce temps du « paysan » ? Les blocs industriels peuvent-ils constituer comme l'affirme le discours technocratique des « noyaux d'appui et de soutien » pour la paysannerie ? Ou bien sont-ils antinomiques d'un développement dans lequel les hommes, responsabilisés, auraient la maîtrise de leurs actes ? La question n'est pas neuve<sup>4</sup>. Ce qui est neuf c'est qu'elle se pose maintenant en terre gabonaise, et en termes particulièrement forts étant donné l'environnement démographique, culturel, économique.

Un Plan Directeur Agricole<sup>5</sup>, premier document du genre, a fixé en 1977 les orientations d'une politique agricole ; il n'est pas sans intérêt d'en évoquer la philosophie. Tirant les leçons d'échecs successifs en matière de développement rural, le Plan se veut résolument novateur. L'éloquence de l'exposé des motifs dispense de longs commentaires : « A la différence de bien d'autres pays, l'objectif sera moins d'accroître de façon persévérante au ras du sol la productivité de ce qui subsiste des formes traditionnelles d'exploitation agricole que de construire les bases d'une agriculture faisant un large appel aux équipements et aux techniques d'une agriculture moderne... A cet égard, et au moins dans une première phase, l'action à entreprendre doit s'articuler autour d'un certain nombre de plantations agro-industrielles, seules capables d'offrir aux ruraux des emplois présentant des caractéristiques voisines de l'industrie, aussi bien du point de vue de la nature et de l'organisation des tâches à accomplir que des revenus et des modes de vie qui en découlent ».

On ne saurait mieux nier la validité et l'autonomie d'une société rurale, très affaiblie il est vrai, mais dont les réalisations agro-industrielles menacent d'achever le démantèlement. En préconisant « une agriculture fixe, intensive, mécanisée et salariale », le Plan prend le contre-pied de l'agriculture vivrière paysanne, et semble renoncer au sauvetage d'un monde rural en crise en optant pour le modèle industriel et le salariat généralisé. Il privilégie la grande entreprise capitaliste de mise en valeur agricole, même si le volet « développement rural » n'est pas totalement abandonné. Les opérations « au ras du sol », peu gratifiantes, comptent peu en comparaison des investissements considérables consacrés aux grands projets dont la rentabilité économique paraît pourtant bien incertaine et la finalité sociale équivoque.

Les réalisations agro-industrielles, après des débuts souvent difficiles dus à la crise financière qui affecta le Gabon en 1977-78, ont connu un succès inégal. Il serait naturellement prématuré de porter un jugement définitif, la plupart d'entre elles n'ayant pas atteint leur vitesse de croisière. Une chose est certaine, elles ont bénéficié d'investissements sans précédent : le Troisième Plan (1976-81) prévoyait 45 milliards pour le secteur agricole, contre moins de 2 milliards pour le Deuxième Plan (1971-75). L'énorme différence est significative, plus encore que les chiffres qui n'ont qu'une

---

4. Cf. le colloque ORSTOM de Ouagadougou.

5. Plan Directeur Agricole Ministère de l'Agriculture. Libreville 1977.

valeur indicative et ne sont pas toujours d'une interprétation facile. Il paraît toutefois assuré qu'une cinquantaine de milliards de francs CFA ont été investis dans l'agriculture depuis 1975, dont grosso modo les trois-quarts sur fond public. Pour l'essentiel, cette somme est allée aux opérations à caractère industriel dont on peut essayer de dresser le bilan après quelques années d'exercice.

## **L'AGRO-INDUSTRIE : SES LIMITES ET SES PROBLÈMES**

### ***Une entreprise pionnière : la SOSUHO***

La SOSUHO (Société Sucrière du Haut Ogooué), premier complexe agro-industriel implanté au Gabon, est née de l'euphorie pétrolière de l'année 1975 conjuguée à la « crise » spéculative sur le sucre. La volonté du Président Bongo de développer sa région natale a donné le coup de pouce et les travaux ont été rondement menés. La plantation a introduit la rigoureuse géométrie d'une culture hautement mécanisée sur les savanes désertées des plateaux situés au sud de la route Franceville-Moanda. Toutefois les objectifs, 6 000 hectares de canne et 30 000 tonnes de sucre n'ont pu être atteints : l'environnement naturel (sols pauvres, ensoleillement médiocre) et le coût des facteurs de production plus élevés au Gabon que partout ailleurs en Afrique, ne permettent pas de produire à un prix de revient compétitif. La production plafonne à 13 000 tonnes de sucre, pour près de 3 000 hectares sous canne ; le marché intérieur en absorbe 8 000 tonnes, le reste est vendu sur les marchés extérieurs le plus souvent à perte. L'équilibre financier paraît une gageure : usine surdimensionnée, frais financiers très lourds pour un investissement qui s'élevait à 17 milliards en 1981 et que supporte pour une large part l'Etat gabonais, principal actionnaire (51 %) et bailleur de fonds (prêt de 7,5 milliards lors de la constitution de la société). Le groupe SOMDIAA assure la maîtrise technique et l'encadrement mais ne participe au capital qu'à hauteur de 9,5 % ; Elf-Gabon détient 21 % des actions au titre de la PID (Provision pour investissement diversifié).

L'étroitesse du marché intérieur et le coût élevé des facteurs de production compromettent la réussite de ce projet ambitieux. Les coûts salariaux sont en particulier très élevés par suite du niveau des salaires au Gabon et surtout de l'insuffisance, tant quantitative que qualitative de la main-d'œuvre nationale : en 1981, en dépit d'une politique de « gabonisation », on ne comptait encore que 530 Gabonais pour 750 salariés. Les expatriés, 175 Africains, 40 Européens et 5 Mauriciens, représentent une très lourde charge salariale pour l'entreprise. Enfin un handicap supplémentaire tient aux déficiences des infrastructures de transport, d'autant plus sensibles que la SOSUHO est éloignée des principaux centres de consommation ou des ports d'exportation. Au regard du « développement » (outre la satisfaction de consommer « gabonais ») le bilan est-il positif ? Les retombées régionales proviennent pour l'essentiel des salaires versés à quelque 500 Gabonais. Mais leur recrutement dans un environnement très dépeuplé ne s'est pas fait sans peine ; le processus de « salarisation » s'est assorti d'une ponction des maigres forces de travail encore disponibles dans les villages du Haut Ogooué, au détriment de la production vivrière.

### ***La culture industrielle de bananes plantain : expérience originale mais choix douteux***

Les difficultés d'approvisionnement en vivres locaux sont précisément à l'origine de la création de bananeraies industrielles. La plus importante, située à Ntoum, à 40 km de Libreville, a été entreprise en 1978 par la SATEC, pour le compte de l'Etat gabonais.

300 ha, devaient être plantés sur défriche forestière, pour un coût initialement prévu de 1,5 milliard. Mais lorsque l'organisme gouvernemental, à la SONADEC, prit le contrôle de la plantation en 1980, la situation avait de quoi inquiéter. La maladie des raies noires (cercosporiose) touchait les 3/4 de la centaine d'hectares alors plantés. Bien que le secteur de Ntoundoum reçoive 2 400 mm d'eau, le déficit hydrique de 4 mois, sévère sur une étendue découverte, avait contraint à bricoler des aménagements hydrauliques pour irriguer. La bananeraie aurait englouti près de 3 milliards, pour moins de cent hectares de bananiers : le gouvernement décida d'arrêter les frais et de ne pas poursuivre l'extension d'un projet aussi coûteux.

Les déboires de la SATEC ne sont pas le plus grave : la culture industrielle du plantain est une première et elle a essuyé les plâtres ; mais on peut penser que les agronomes parviendront à maîtriser la technique. En revanche, le projet ne va-t-il pas à l'encontre des objectifs du développement rural en instaurant une concurrence à la production paysanne ? Le marché est en effet assez peu élastique et les producteurs villageois risquaient de ne plus trouver preneur avec l'arrivée de la banane de Ntoundoum, et d'être privés d'une de leurs principales rentrées d'argent. Les sommes considérables dépensées à Ntoundoum eussent été plus judicieusement employées à améliorer le transport et la commercialisation dont l'insuffisance reste un des obstacles majeurs au développement de la production villageoise. Mais les grandes opérations offrent bien des avantages à leurs promoteurs... beaucoup plus que l'aide à la paysannerie.

L'expérience peu concluante de Ntoundoum aurait pu rendre prudent. Pourtant, une autre plantation d'Etat, elle aussi réalisée par la SATEC, le « Projet vivrier et fruitier de Franceville », a été implantée à Okoloville, dans une savane située au nord de la capitale du Haut-Ogooué. Cinquante hectares de plantain sont prévus, dont la moitié plantés en 1981, mais déjà les mêmes problèmes se posent qu'à Ntoundoum : attaque des cercosporia, coût de l'arrosage indispensable. Et la même question revient : n'est-il pas plus utile d'aider les paysans — lesquels produisent à un coût infiniment inférieur — en facilitant la collecte de leur production, plutôt que d'entreprendre des projets à caractère expérimental qui en cas de réussite réduiraient les possibilités de vente des villageois ?

Un autre volet du projet Okoloville peut avoir en revanche des effets positifs. Il s'agit de la plantation de 80 ha d'arbres fruitiers, manguiers, agrumes, goyaviers, etc. La production de fruits frais ou en conserve devrait trouver un débouché local sans porter concurrence à une production paysanne à peu près inexistante. En outre, sur le modèle du CIAM de Ntoundoum (Centre d'Introduction, d'Adaptation et de Multiplication de Matériel Végétal Vivrier et Fruitier), il est prévu de distribuer des plants aux villageois. Par la diffusion de l'arboriculture, le projet pourra contribuer au « développement paysan », à condition de trouver dans les villages une population réceptive. Le fait qu'Okoloville ait été doté d'une adduction d'eau et d'électricité est susceptible de créer des conditions favorables, dans la mesure où le progrès en zone rurale diminue l'attraction urbaine.

### *Du poulet industriel dans le Haut-Ogooué*

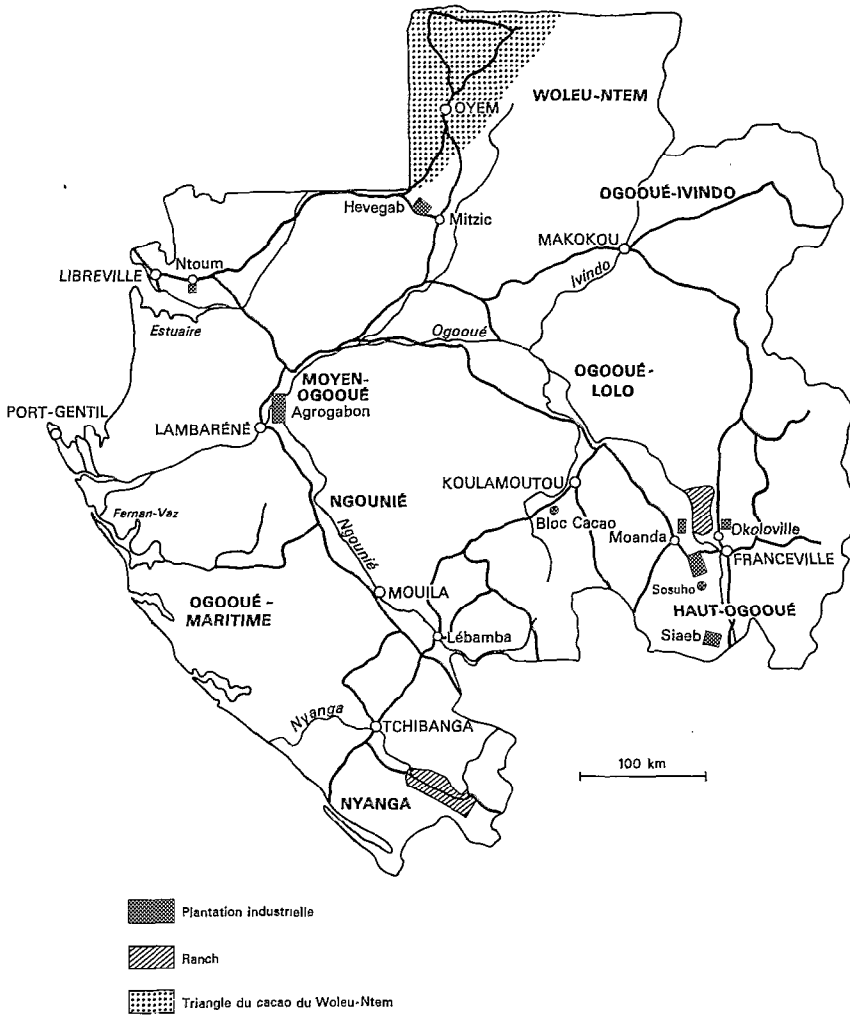
Afin de réduire l'importation de poulets, l'Etat gabonais, associé à la SOMDIAA, a créé en 1977 la SIAEB (Société industrielle d'agriculture et d'élevage de Boumango) avec pour objectif une production annuelle de 1,5 millions de poulets. Une plantation de 2 500 ha doit être mise en culture, principalement en maïs pour assurer l'alimentation de base des poulets. Le projet, retardé par manque de financement, n'a réellement démarré qu'en 1981, avec apport en capital d'Elf-Gabon, COMILOG, des prêts de la Caisse Centrale de Coopération et du FED. Le coût du projet estimé à 4 milliards est

en effet élevé. Les sols de savanes pauvres en bases échangeables et très acides (pH 4) doivent être sérieusement amendés : apport de chaux, d'engrais, culture de soja dont une partie est enfouie pour enrichir le sol en azote. Dans le même environnement que la SOSUHO, la société connaît les mêmes problèmes de main-d'œuvre ; une mécanisation intense limitera l'emploi à quelques 200 personnes dont 10 Européens. Son enclavement géographique représente un sérieux handicap : elle est située dans un bout du monde, près de la nouvelle sous-préfecture de Boumango, à proximité de la frontière congolaise, par conséquent très éloignée des centres de consommation. Le transport des poulets, conditionnés sur place, risque de créer quelques soucis à la SIAEB lorsqu'elle sera opérationnelle, c'est-à-dire en principe fin 1983. Toutefois dans la mesure où elle est assurée d'un marché protégé, elle pourra écouler sa production, même si les prix de vente ne sont pas compétitifs avec ceux des poulets d'importation. En admettant que l'entreprise parvienne à l'équilibre financier, elle contribuera à réduire l'importation alimentaire, mais elle n'aura guère d'effet d'entraînement local étant donné son implantation dans une région pratiquement déserte.

### *Le programme viande : le ranching*

La même préoccupation de réduction de la dépendance alimentaire a conduit à mettre sur pied un ambitieux programme viande. Si l'on excepte quelques poignées de bovins rescapés de troupeaux jadis introduits par les services de l'élevage, le gros bétail est à peu près absent du Gabon. Le manque de pâturage sous forêt et la trypanosomiase en sont largement responsables. En revanche les savanes de la Nyanga ou du Haut-Ogooué apparaissent propices pour l'élevage extensif de races trypanotolérantes. Une première tentative initiée au lendemain de l'indépendance s'était soldée par un échec : le troupeau de la SOGEL (Société gabonaise d'élevage) fondit au soleil de la Nyanga par suite d'une mauvaise gestion. Nonobstant ce précédent fâcheux, le Gabon vient d'entreprendre un important programme d'élevage bovin que justifie une consommation de viande sans cesse croissante par suite de l'urbanisation et de la salarisation de la société. Les importations de viande ont en effet quintuplé en à peine sept ans. En 1980, les seules provenances hors UDEAC ont représenté plus de 6 000 tonnes de viande bovine (sur un total importé estimé à 10-12 000 tonnes) et près de 3 milliards de francs.

La mise en œuvre du projet, financé pour l'essentiel par l'Etat sur ses fonds propres et divers prêts extérieurs, a été confiée à la société Agrogabon (Société de Développement de l'Agriculture et de l'Elevage au Gabon) créée en 1977 avec pour double objectif l'implantation de ranchs et le développement du palmier à huile. L'initiative en revient pour le volet élevage à la compagnie J. Van Lancker forte de son expérience au Zaïre, et pour le volet palmier à SOCFINCO, société d'études représentant les intérêts des groupes belges SOCFIN (Société Financière des Caoutchoucs) et HVA (Vereinigste HVA Maatschappijen NV). L'opération comprend deux immenses ranchs situés dans les savanes de la Nyanga et de la Lekabi (nord-ouest de Franceville) avec des périmètres respectifs de 89 400 et de 66 700 hectares. Les premières bêtes, des ndama, furent réceptionnées durant l'été 1981, en provenance du Sénégal, de Gambie, du Zaïre. Fin 1982, 4 000 têtes étaient en place pour un programme qui prévoit un troupeau de 42 000 unités en effectif de croisière à partir de 1992. Si le projet réussit, une étape importante aura été franchie pour limiter l'importation de viande. La production ne couvrira cependant que le dixième des besoins nationaux ; pour les couvrir, il faudrait un troupeau de 300 000 têtes. A cette fin, Agrogabon a prévu la livraison, après constitution de son troupeau, de génisses devant permettre d'atteindre ce chiffre au bout de vingt-cinq ans. Mais ceci est une autre histoire... Dans l'immédiat bien des problèmes se posent pour le démarrage des ranchs, en particulier le toujours délicat problème de la main-d'œuvre (l'emploi prévu est de 550 personnes). On ne



s'improvise pas éleveur : en même temps que les animaux il a fallu faire venir du personnel compétent : pour le premier contingent livré au ranch de la Nyanga on comptait 13 Sénégalais et 6 Zaïrois, pour 12 Gabonais en formation. Assurément la question de la formation sera décisive pour la réussite du projet. Des efforts en ce sens ont été réalisés depuis 1971 avec la création d'un Office gabonais de production de viande (OGAPROV) sous l'égide du ministère de l'agriculture. Un petit ranch à caractère expérimental a été installé à Okouma, dans le Haut-Ogooué. La formation de bouviers y a été éprouvée avec quelques succès, mais sur une échelle bien trop petite pour répondre aux besoins à venir du Gabon. Il faudra une action de longue haleine et un réel suivi des opérations pour que les Gabonais acquièrent la maîtrise de l'élevage ; pendant des années au moins, les ranchs, derrière leurs clôtures de barbelés, resteront des corps étrangers.

## **LES CULTURES INDUSTRIELLES D'EXPORTATION**

Les projets envisagés jusqu'ici ont pour finalité première la couverture du marché intérieur. Il n'en est pas de même des plantations de palmier à huile et d'hévéa dont les productions sont destinées pour l'essentiel ou en totalité à l'exportation. Une opération de grande envergure a été lancée par Agrogabon, visant à produire 50 000 tonnes d'huile sur une plantation de 15 000 hectares située près de Lambaréné. Une première tranche de 6 000 hectares est en voie d'achèvement ; l'extension du projet dépendra des premiers résultats, de l'environnement international et des capacités de financement du Gabon : l'investissement pour la première tranche est estimé à 13 milliards, pour l'essentiel supportés par le budget de l'Etat. La plantation ne manque sans doute pas d'atouts : l'environnement naturel est considéré comme particulièrement « palmophile ». Toutefois faut-il rappeler que deux palmeraies des années 1960 — la principale, Palmhévéa du groupe Unilever a été reprise par Agrogabon — n'ont pas connu un grand succès ? Les promoteurs du projet misent sur une meilleure conduite de la plantation et sur une mécanisation poussée permettant de réduire d'un tiers les besoins « normaux » en main-d'œuvre ; pour les 6 000 hectares en cours d'installation, l'emploi est de 750 salariés, dont la moitié de femmes (recherchées parce qu'elles « travaillent mieux »). Il est possible que l'entreprise enregistre de bons résultats sous condition que les cours de l'huile restent élevés. Mais ce n'est certainement pas cela qui résoudra le problème alimentaire.

L'autre projet de culture industrielle est constitué par une plantation d'hévéa en cours de création au nord-ouest de Mitzic. Il s'agit d'Hevegab, Société de développement de l'hévéaculture au Gabon, constituée en 1981 à la suite d'études menées par le GIE « SODECI-Terre Rouges ». Le projet initialement prévu pour 10 000 hectares a été ramené à 3 300 pour des raisons financières au risque d'en compromettre la rentabilité. L'Etat gabonais, actionnaire à 90 %, apporte le tiers d'un financement estimé à 15 milliards, les deux tiers restant provenant d'emprunts extérieurs, notamment auprès de la CCCE, de la BAD, du FED et du FAC. Selon l'étude de factibilité, « l'intérêt de ce projet réside principalement dans les effets socio-économiques induits pour la région de Mitzic et les progrès qu'il assure à l'agriculture gabonaise ». Les effets sans aucun doute seront importants puisque les emplois créés, 1 300, devraient entraîner l'installation sur la plantation d'environ 5 000 personnes, pour une population du département de l'Okano de l'ordre de 11 000.

Là encore le projet représente une ponction considérable de la force de travail régionale, peut-être au-delà de ses capacités. Mais les promoteurs ont prévu l'obstacle éventuel car, rappellent-ils, « la Guinée équatoriale... offre un réservoir important dans le cas où les Gabonais se révéleraient en nombre insuffisant ». Les habitants des villages proches de la plantation devraient être incités à accroître leur production pour approvisionner les salariés de l'entreprise. Mais il est aussi prévu que les espaces impropres à l'hévéa à l'intérieur du périmètre d'Hévegab seront laissés à la disposition des femmes des employés de la société pour y faire des cultures vivrières : le degré d'autonomie de la plantation déterminera en partie son impact local.

Au terme de ce rapide tour d'horizon, il apparaît que l'ensemble des projets ont une forte parenté. Ils s'inscrivent dans la logique du système d'exploitation économique dominant au Gabon : exploitation des ressources plus que promotion des hommes. Ils s'inspirent du modèle industriel qui transforme les personnes en « facteurs de production », dont on s'efforce de limiter le « coût » par une mécanisation aussi poussée que possible. Fortement capitalistiques, ils intègrent des technologies souvent complexes requérant à tout le moins une importante « assistance technique ». Ils sont le terrain privilégié d'intervention des multinationales de l'agrobusiness ou des sociétés de développement, SOMDIAA, SOCFIN, SODECI, SATEC. Derrière ces sigles on



trouve une même famille d'hommes, liés aux technostructures de l'agronomie et passionnés par la création, sans doute plus que par le développement. Avec ses espaces vides et ses ressources financières, le Gabon est devenu un merveilleux terrain d'aventure où exercer leur savoir-faire.

Après la forêt et la mine est-ce une nouvelle dimension de l'exploitation capitaliste ? La plantation continue le processus de « mise au travail ». Les normes du travail, ses catégories, son temps réglé, fractionné, ses hiérarchies investissent des espaces offerts à des démiurges venus d'ailleurs, qui, forts de leur suprématie technique, trouvent dans le « développement » un précieux alibi pour appliquer leur esprit d'entreprise. Sans doute, l'État gabonais est-il maître d'œuvre de ces projets nés grâce à la manne pétrolière, et la classe politique y trouve son compte. Mais, vu d'en bas, qu'en est-il ? Menés à terme, les projets agro-industriels devraient créer quelque 5 000 emplois. Cela représente un important transfert vers le salariat et une accentuation de l'exode villageois : dans le contexte gabonais le prélèvement est élevé et ne peut que renforcer un vieillissement déjà préoccupant de la population des villages. Privée d'une grande part de sa force de travail, l'économie villageoise risque de ne pas pouvoir bénéficier des effets induits, de ne pas être en mesure de dégager des surplus vivriers pour la vente. Parallèlement, les salariés feront de moins en moins appel pour leur alimentation aux productions locales — par la force des choses et parce que leur condition de salarié entraîne une évolution des comportements alimentaires. La plantation apparaît ainsi antagoniste d'un développement de l'économie villageoise dans l'environnement sous-peuplé caractéristique du Gabon.

### **LES CULTURES PAYSANNES D'EXPORTATION ET LA NOUVELLE POLITIQUE DES « BLOCS »**

Avant l'apparition des unités agro-industrielles, café et surtout cacao représentaient l'essentiel des cultures d'exportation. Il s'agit d'une culture paysanne introduite durant la période coloniale et qui a connu un certain succès dans le Woleu-Ntem<sup>6</sup>. Mais depuis quelques années ces cultures connaissent de graves difficultés liées au départ des jeunes, aux déficiences de la commercialisation, au manque de soutien des pouvoirs publics. La production de cacao, après avoir atteint un maximum de 5 500 tonnes en 1974 a chuté à moins de 4 000 tonnes. Celle de café qui dépassait 1 000 tonnes au début des années soixante était tombée à 300 tonnes en 1976 ; depuis on assiste à une certaine relance favorisée par une nette remontée du prix d'achat au producteur : 750 tonnes en 1980<sup>7</sup>.

Face à cette situation préoccupante, les pouvoirs publics ont récemment entrepris de mener une double action, au plan de la commercialisation et de la production. Depuis 1979 le monopole de la commercialisation du cacao a été confié à la « Caisse cacao », organisme relevant de la Direction générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation. Non sans résistances, la Caisse s'est substituée au commerce libre, a supprimé le système traditionnel des clerks, établi des marchés (30 au Woleu-Ntem) où les producteurs vendent sans intermédiaires. Toutes les opérations, y compris le transport, sont contrôlées par la Caisse, depuis les marchés jusqu'aux centres de conditionnement et à l'entrepôt de Libreville. Agissant comme service public, la Caisse

6. G. SAUTTER : *Le cacao dans l'économie rurale du Woleu-Niem*. Bull. Inst. Et. Centrafricaine NS n° 1, 1950.

7. B. BACHELIER et J.M. LEBIGRE : *La caféiculture au Gabon*. Revue gabonaise d'ét. pol., écon. et jur. n° 9, 1981.

a pu reprendre la collecte dans des secteurs négligés par le commerce privé parce que difficile d'accès et non rentables. De même la création d'une « Caisse Café » a permis de réanimer la culture villageoise dans des secteurs plus ou moins abandonnés faute d'un écoulement des produits. L'opération n'est pas rentable d'un strict point de vue économique, mais elle se justifie en terme social et politique en s'efforçant de maintenir un minimum d'activité dans les régions enclavées de l'Ogooué Ivindo ou de l'Ogooué Lolo.

Tandis que dans le Woleu-Ntem les pouvoirs publics ont concentré leur action sur la commercialisation, laissant aux paysans riches d'une déjà longue expérience le soin de produire (avec le soutien d'experts, en particulier du BDPA), ils ont opté dans les régions de peuplement faible et dispersé pour des opérations concentrées : c'est la nouvelle politique des « blocs ». Ces blocs qui sont en fait de petites unités agro-industrielles, doivent constituer le pivot d'« opérations zonales intégrées » (OZI). L'idée n'en est pas nouvelle : un certain nombre de projets reprennent d'ailleurs des opérations qui ont un long passé et un lourd passif telles que l'opération arachide à Lebamba ou palmier à huile à Moabi. Mais elle revêt un caractère plus systématique et inaugure en matière de café et de cacao.

Dans la région de Koulamoutou, près du village de Ndjolé, un bloc cacao est en cours de réalisation sur 250 hectares. Il est mis en œuvre par la SONADECI avec l'appui technique de l'IFCC et sur financement de l'État. Le coût de constitution de la plantation et de construction d'une usine de séchage est évalué à 1,5 milliard, somme importante pour la création d'une soixantaine de postes de travail et une production attendue de 375 tonnes de cacao. Manifestement, le projet ne vise pas à une rentabilité économique ; il participe d'une politique de répartition régionale des bénéfices pétroliers qui permettra de distribuer quelques salaires dans une région isolée, coupée des grands centres d'activité. Le but recherché est de maintenir sur place une population saignée par l'exode rural : le projet tire sa justification d'une volonté d'aménagement du territoire, d'endiguement de la désertification.

A l'instar du cacao, deux blocs-café sont prévus, l'un dans le Haut-Ogooué, l'autre dans l'Ogooué Ivindo. Ils devraient servir de point d'appui au développement zonal intégré. Mais quels effets d'entraînement peut-on en espérer dans des régions démographiquement affaiblies ? Les blocs peuvent-ils être autre chose que des enclaves d'activité, artificiellement entretenue et sans prise sur un environnement trop inconsistant ? Quel que soit le type d'opération entreprise, se dresse l'obstacle du sous-peuplement.

### *Production vivrière et problème de la commercialisation*

En comparaison des multiples projets agricoles qui ont vu le jour ces dernières années, le secteur vivrier traditionnel fait figure de parent pauvre. Sa stagnation tient en partie aux déficiences de la commercialisation : bien des villageois règlent le niveau de leur production sur les seuls besoins de l'autoconsommation dans l'incertitude de pouvoir écouler des surplus. L'indigence du commerce perpétue un système de sous-production. Maints exemples montrent qu'il existe un potentiel productif inexploité dans les villages que l'exode rural n'a pas trop affaiblis. Aucune restriction foncière ne limite la production, la question centrale étant celle du travail : à condition que l'écoulement des produits agricoles soit garanti, les producteurs se révèlent capables d'étendre leurs plantations. Les villages ayant passé un « abonnement » avec un chantier forestier, par exemple, ont donné la preuve de leur capacité à produire régulièrement des surplus pour la vente. Il ne fait pas de doute que l'assurance de vendre mobilise un travail dormant et accroît la production sans que soit même

nécessaire un progrès technique. Malheureusement les villageois ont été échaudé trop souvent par de vaines promesses ; combien n'ont-ils vu pourrir des tas de bâtons de manioc au bord d'une piste dans la vaine attente d'un véhicule ? C'est là le meilleur moyen de décourager les villageois, de faire stagner la production.

Nous considérons pourtant que dans l'état actuel des choses, et en tenant compte de l'hémorragie démographique au niveau du village, la production vivrière potentielle serait suffisante pour satisfaire la clientèle urbaine. Autrement dit, les difficultés alimentaires périodiques proviennent avant tout d'une mauvaise articulation ville-campagne et par conséquent d'une organisation défectueuse du commerce et des transports. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer une situation aussi dommageable aux consommateurs qu'aux producteurs. La dispersion de la population rurale et la médiocrité des liaisons routières entravent le développement du commerce. Couvrir de longues distances sur de mauvaises pistes pour ne charger qu'un camion n'intéresse pas les grands commerçants, surtout en saison des pluies où chaque déplacement est aventureux. Les choses se compliquent encore du fait que les productions de base, manioc et banane plantain n'ont qu'une courte durée de conservation, ce qui impose des enlèvements réguliers et fréquents. La collecte et le transport des produits périssables constituent un des principaux goulots d'étranglement de la production vivrière.

Les pouvoirs publics avaient en leur temps tenté de rationaliser la commercialisation en la confiant à un organisme d'État, l'ONCA (Office national de commercialisation agricole). Mais cet organisme a connu le sort des institutions similaires qui ont vu le jour dans de nombreux pays africains après l'indépendance. Il n'a pas survécu à l'incompétence conjuguée à la corruption et les paysans en ont gardé un fort mauvais souvenir. L'État n'intervient plus dans le secteur vivrier sauf pour de rares opérations ponctuelles dans le cadre des OZI. L'une d'elle tend à assurer l'approvisionnement toujours problématique de Port-Gentil : les vivres locaux doivent emprunter la voie fluviale depuis les secteurs de production du Fernan Vaz ou du delta de l'Ogooué. L'étude en a été réalisée en 1980 par Euroconsult : le « *Projet de développement intégré dans les régions du Fernan Vaz et de la basse vallée de l'Ogooué* » envisage un vaste programme afin de vivifier la production vivrière et d'organiser une commercialisation caractérisée jusqu'alors par « son irrégularité, sa disparité, son manque de structure ». Le programme doit être mis en œuvre par la SONADECI ; il apparaît aussi coûteux qu'ambitieux car il concerne l'ensemble des aspects socio-économiques de la vie villageoise. Trop ambitieux peut-être : ne serait-il pas plus efficace de concentrer les efforts sur l'aménagement des transports, condition sine qua non pour réveiller une production dormante ?

### **LE TRANSPORT, CLÉ DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

Alors que de nombreuses opérations de « développement » agricole, unités agro-industrielles, blocs, opérations zonales intégrées, voient le jour grâce au soutien des revenus pétroliers et par le jeu conjoint des pouvoirs publics, des bureaux d'études, des officines de développement et de l'agrobusiness, à la base, producteurs et commerçants tiennent un langage simple qui pourrait se résumer ainsi : « faites-nous un bon transport, nous nous chargeons du reste ».

Proposition naïve, illusoire ? Des expériences passées et présentes montrent que là réside la question déterminante au regard de la production paysanne. En donnant la parole aux paysans on se rendra compte qu'il y a d'autres voies au développement que celle qui consiste à faire d'eux des assistés ou des prolétaires sous prétexte d'harmoniser leurs conditions de vie avec celles des citadins. Une commercialisation

régulière et des prix plus rémunérateurs qu'ils ne le sont actuellement donneraient satisfaction aux producteurs et ralentiraient l'exode rural. Sans doute ne faut-il pas s'illusionner sur les volumes susceptibles d'être dégagés pour la vente : les capacités de sur-travail restent limitées dans un mode de production domestique dominé par l'inégale répartition des tâches. A l'exception de l'abattage des arbres tout le travail de la terre incombe aux femmes ; cela représente un indéniable facteur limitant. Les obstacles sociologiques réduisant la part des hommes dans la production vivrière sont bien réels, encore que quelques signes d'évolution soient perceptibles là où les paysans ont l'assurance de vendre dans de bonnes conditions. Les mentalités ne sont pas éternellement figées même si les changements se font avec lenteur. Nous n'en prendrons pour preuve que la constitution en 1981 d'une coopérative de producteurs, la Copral, Coopérative de production agricole de Lebamba, qui regroupe une vingtaine de personnes autour d'un ancien instituteur en vue de produire ananas et bananes. La réussite de la Copral, entreprise exclusivement paysanne et ne disposant que de petits moyens financiers, dépendra largement des possibilités de vente.

Cette entreprise novatrice conserve un caractère exceptionnel ; est-elle annonciatrice d'un changement de comportement de la paysannerie ? On ne saurait se prononcer avec certitude mais de nombreux faits convergents montrent que l'économie villageoise n'est pas aussi sclérosée qu'une analyse hâtive porterait à le croire. Une commercialisation bien organisée stimule la production partout où les villages ne sont pas trop moribonds, et dans ce domaine il n'est pas besoin d'assistance technique ni d'encadrement étatique. Il est à cet égard tout à fait remarquable que le commerce et le transport des produits vivriers relèvent presque exclusivement de l'entreprise africaine.

Nous disons « africaine » car ce secteur d'activité est en grande partie entre les mains de minorités étrangères actives : Camerounais, Maliens, Togolais, Nigériens etc. Dans le sud-ouest gabonais, par exemple, Camerounais et Maliens ont une place dominante dans le commerce des bananes ou du taro destinés à approvisionner Libreville et Port-Gentil. Habiles à tisser des réseaux de relation dans les villages ils sillonnent les pistes, « donnant la bouche » à leurs clients pour fixer le moment où le camion viendra enlever la marchandise. L'administration qui contrôle mal ces circuits a souvent tendance à considérer cette activité comme « informelle », voire « clandestine » dans la mesure où commerçants et transporteurs sont rarement en situation régulière vis-à-vis des réglementations. Mais moyennant quelques gratifications ici et là on s'arrange des entorses envers la loi ou envers des textes droit issus de l'administration française et peu adaptés aux pratiques locales. Le système fonctionne assez bien et avec souplesse ; les transporteurs de Libreville s'arrangent pour combiner à des livraisons en province la collecte de vivrier afin de bénéficier d'un frêt retour, l'information circulant par des réseaux de parenté ou de clientèle.

Cette organisation « à l'africaine » a fait ses preuves et suscité des émules auprès de Gabonais entreprenants là où les conditions de transport ne sont pas trop mauvaises. Voici par exemple ce commerçant qui tous les quinze jours achète de 5 à 7 tonnes de manioc à Lebamba qu'il convoie lui-même jusqu'à Port-Gentil. La réussite repose sur la régularité du « marché », une régularité imposée par le bateau Azingo qui assure à jours fixes une liaison bihebdomadaire entre Lambaréné et Port-Gentil. Il faut voir l'activité qui règne au moment de l'embarquement pour comprendre à quel point l'ouverture d'une ligne régulière répondait à une attente. Dans cette région du Gabon les pouvoirs publics, par l'intermédiaire de la CNI (Compagnie de Navigation Intérieure), ont mis à la disposition du commerce l'outil qui lui manquait. De la même manière il revient à l'État d'améliorer la circulation routière car l'accroissement de la production vivrière dépend en dernier ressort de l'efficacité du transport, par conséquent de l'état des routes.

Sur ce plan, les résultats sont inégaux et les priorités ne correspondent pas forcément à la rationalité économique. L'amélioration du réseau routier est incontestable en comparaison de la situation léguée à l'indépendance ; des ponts ont remplacé la plupart des bacs qui entravaient la circulation, mais il reste encore bien des tronçons difficiles ou impraticables en saison des pluies. Et puis en milieu équatorial la route doit faire l'objet d'un entretien permanent, faute de quoi elle se dégrade très rapidement. Force est de constater malheureusement que les Travaux Publics, responsables de cet entretien, ne sont pas à la hauteur de leur mission. L'inefficacité de cette administration qui semble davantage préoccupée de conclure des marchés avec des entreprises routières que d'entretenir le réseau est particulièrement dommageable à l'économie dans son ensemble et au développement rural en particulier. Villageois, commerçants, transporteurs à l'unisson n'ont qu'une doléance : la route. C'est bien là que réside la condition sine qua non d'un développement qui permettrait aux acteurs socio-économiques de récupérer l'initiative et à l'agriculture paysanne de sortir du ghetto dans lequel le maintient un trop fort isolement.

### **L'HOMME : FACTEUR DE PRODUCTION OU ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ?**

L'initiative, voilà le grand mot. Un mot qui renvoie aux thèses sur le développement autocentré. Or la nouvelle politique agricole gabonaise en prend manifestement le contre-pied. L'agro-industrie renforce l'emprise du capitalisme international et exerce des effets pervers sur le développement rural en réduisant l'homme à un simple facteur de production, prolétarisé, dépossédé de toute initiative, et en privant l'économie villageoise d'une part de sa force de travail.

S'il est vrai que certains projets contribueront à réduire la dépendance alimentaire, il est non moins vrai que la production vivrière de base reste négligée alors que c'est elle qui devrait être « la priorité des priorités ». Mais il semble que les responsables de l'agriculture aient renoncé aux efforts nécessaires pour stimuler l'économie paysanne, qu'ils se retranchent derrière le postulat d'une incapacité congénitale du paysan à évoluer. En optant pour des opérations spectaculaires, mais dont on n'a pas la maîtrise technique, on crée des isolats d'activités dans certains cas artificiellement entretenues par les revenus pétroliers et on déresponsabilise les hommes en les transformant en manœuvres encadrés par des étrangers. Sous prétexte que les villageois ont besoin d'argent — et ce besoin est bien réel — on les dépossède de l'initiative. Il existe pourtant une autre voie, plus conforme au développement rural : celle qui consiste à donner aux paysans les moyens d'entrer dans l'économie de marché : la condition première réside dans l'organisation régulière de la commercialisation des denrées agricoles, et en dernier ressort de l'amélioration impérieuse du réseau de transport. C'est à ce prix seulement que le Gabon peut espérer rapprocher le village de la ville, mettre un terme à une hémorragie rurale qui au-delà d'un certain seuil compromettrait tout effort de progrès.

Le Gabon en a les moyens. Encore faut-il les utiliser judicieusement : les milliards engloutis dans l'économie de plantation seraient certainement plus utiles au développement s'ils étaient investis dans la création des infrastructures indispensables à l'ouverture sur le marché des produits de l'activité paysanne. Sans cela il n'y a guère de possibilité que le paysan devienne un véritable acteur du développement.

---

*Les valeurs sont données en francs CFA (un franc CFA vaut 0,02 francs français).*

*Index des sigles*

UDEAC Union douanière et économique d'Afrique Centrale.  
SCOA Société commerciale de l'ouest africain.  
SOMDIAA Société multinationale de distribution alimentaire et avicole.  
SATEC Société d'aide technique et de coopération.  
SONADECI Société nationale de développement des cultures industrielles.  
COMILOG Compagnie minière de l'Ogooué.  
FED Fonds européen de développement.  
GIE Groupement d'intérêt économique.  
CCCE Caisse centrale de coopération économique.  
BAD Banque africaine de développement.  
FAC Fonds d'aide et de coopération.